

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1917)
Heft: 174

Artikel: Notre estampe pour l'année 1917
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-625137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Nomination des reviseurs et de deux suppléants pour 1918.
6. Fixation de la cotisation.
7. Budget 1917-1918.
8. Caisse de secours.
9. Candidats.
10. Jury annuel.
11. Proposition de la section de Saint-Gall. (Voir N° 171-173).
12. Proposition de la section d'Argovie. » »
13. Divers.



Horaire des trains.

Genève	D.	6 h. 55.	7 h. 30.	11 h. —
Lausanne	A.	8 h. 8	9 h. 25.	12 h. 15
»	D.	8 h. 22.	9 h. 50.	12 h. 27
Romont	A.	9 h. 26.	11 h. 22.	1 h. 37
Zurich	D.	7 h. 2.	—	—
Olten	D.	8 h. 20.	—	—
Berne	A.	9 h. 30.	—	—
»	D.	9 h. 45.	11 h. 10.	—
Fribourg	D.	10 h. 25.	12 h. 20.	—
Romont	A.	10 h. 55.	1 h. 11.	—
Basel	D.	7 h. 22.	—	—
Olten	A.	8 h. 7.	—	—
Lucerne	D.	5 h. 35.	—	—
Berne	A.	8 h. 42.	—	—
Neuchâtel	D.	8 h. 5.	—	—
Anet	D.	8 h. 35.	—	—
Fribourg	D.	10 h. 25.	—	—
Romont	A.	10 h. 55.	—	—



Notre Estampe pour l'année 1917.

L'estampe de cette année va être expédiée incessamment à nos membres passifs. Elle paraît sous forme d'une lithographie en couleurs et l'auteur en est le peintre *Burkhard Mangold*.



Communications des Sections.

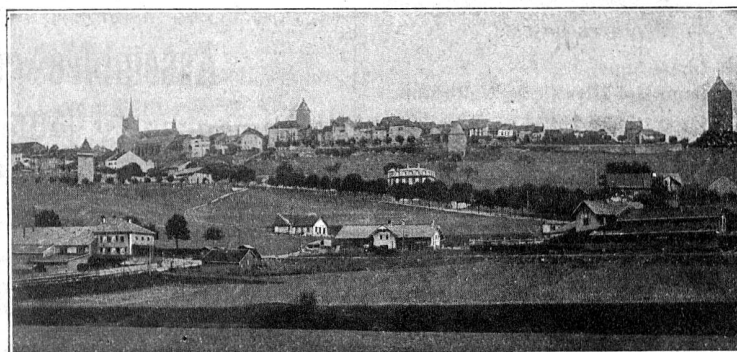


Proposition de la section de Genève.

La section de Genève, dans son assemblée du 12 juin 1917, a décidé de demander de bien vouloir porter à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la proposition suivante :

Les frais occasionnés par le déplacement des délégués des sections à l'assemblée générale seront dès ce jour à la charge de la Caisse centrale.

N. B. Cette communication est arrivée trop tard pour pouvoir figurer dans le précédent numéro du journal. Elle pourra néanmoins être reprise à l'article « divers » de l'ordre du jour.



ROMONT

Vue générale